



Nos garanties fournisseurs



Les quincailleries des portes d'entrée BEL'M sont garanties 2 ans.



Le dormant et l'ouvrant des portes d'entrée BEL'M sont garantis 10 ans.



La tenue de la couleur et des finitions des portes d'entrée BEL'M est garantie entre 3 ans et 20 ans (voir conditions sur le site belm.fr/garanties).



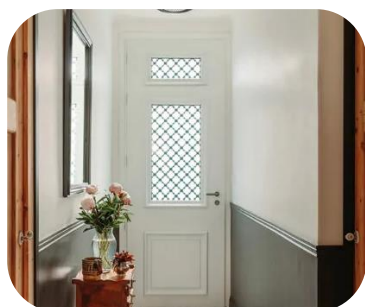
Un produit en aluminium dont le thermolaquage est certifié Qualmarine assure un rendu esthétique de qualité qui va durer dans le temps et garantissant la meilleure résistance à la corrosion du marché (hors produit situé à **moins de 3 km du bord de mer**).



label de qualité engagé à maintenir et à promouvoir la qualité de la laque, de la peinture et du revêtement sur l'acier.



Le marquage CE matérialise l'engagement du fabricant du produit sur sa conformité aux exigences fixées par la réglementation communautaire



02 97 56 52 58 | contact@aluminium-56.fr